

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2021**

Délibération
n°2021.11.159.B

**Travaux d'aménagement
du versant ouest du pôle
d'échanges multimodal
(PEM) et des espaces
publics du secteur de la
gare d'Angoulême -
Lot 5 : avenant 1**

LE NEUF NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30, les membres du Bureau Communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 03 novembre 2021

Secrétaire de Séance : Gérard ROY

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER, Vincent YOU à François ELIE,

Excusé(s) : Michel GERMANEAU,

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 NOVEMBRE 2021

**DÉLIBÉRATION
N° 2021.11.159.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Monsieur GERARDI

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU VERSANT OUEST DU POLE D'ECHANGES MULTIMODAL (PEM) ET DES ESPACES PUBLICS DU SECTEUR DE LA GARE D'ANGOULEME - LOT 5 : AVENANT 1

Par délibération n°85 B du 6 septembre 2018, le bureau communautaire a approuvé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert relative aux travaux d'aménagement du versant ouest du pôle d'échanges multimodal (PEM) et des espaces publics du secteur de la gare d'Angoulême.

La commission d'appel d'offres du 29 novembre 2018 a attribué le lot n°5 « Electricité, éclairage public », à la société SDEL CHARENTE ENERGIE – 1 ZA Quartier de la loge – 16590 BRIE.

Le marché est simple à prix unitaires sur quantités constatées, par application des prix définis dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et dans le détail estimatif.

L'évaluation de l'ensemble des travaux telle qu'elle résulte du Détail Estimatif est de 152 368,00 € HT soit 182 841,60 € TTC.

Le présent avenant a pour objet :

- ✓ d'ajouter des prix unitaires à la demande de la maîtrise d'œuvre selon l'ordre de service n°3 en date du 18 octobre 2019 et le devis en date du 16 octobre 2019 établi en valeur mois 0.
Une modification de deux mâts du parvis est rendue nécessaire pour y inscrire « L'ALPHA » afin de répondre aux prescriptions du permis d'aménager. Cette modification impacte le coût de fabrication et la section du mât.
Cette plus-value est détaillée comme suit :

Fourniture d'un mât acier galvanisé 6m + pointe de finition + découpe laser personnalisée « L'ALPHA » entraxe 300 – RAL au choix comprenant les équipements identiques aux mâts existants sur le parvis de l'ALPHA.

Prix unitaire : **2 490 € HT x 2 u = 4 980 € HT**

- ✓ d'acter des prestations supplémentaires du marché, à la demande du maître d'ouvrage, selon l'ordre de service n°6 en date du 2 juin 2020 et le devis en date du 29 mai 2020 établi en valeur M0.
Il convient, en raison des travaux de l'entreprise Legrand-Bâtisseurs qui intervient sur le projet de la résidence sénior de l'îlot Didelon, de déplacer l'éclairage provisoire dans le but de faciliter leurs manœuvres de livraison pour le chantier. L'entreprise SDEL Charentes Energie mettra en œuvre un camion grue et une nacelle ainsi qu'un balisage par chevrons sur chaque pied de poteau.
Un ensemble : **1 100 € HT**

- ✓ d'acter des prestations supplémentaires du marché, à la demande du maître d'ouvrage, selon l'ordre de service n°8 en date du 13 novembre 2020 et selon devis en date du 26 octobre 2020 établi en valeur M0.
Il convient de procéder au raccordement du réseau électrique du parking vélo mis en place sur le parvis de l'Alpha (compris fourniture et déroulage d'un câble 3G10R2V et fourniture et pose d'un disjoncteur différentiel 40A-300mA).
Un ensemble : **1 050 € HT**

- ✓ La modification des délais : Les délais ont été prolongés jusqu'au 31 octobre 2021. Mais par ordre de service n°9 en date du 10 mai 2021, les délais d'exécution sont suspendus depuis le 15 mars 2021 car le retard pris sur les chantiers réalisés sur l'îlot Didelon et l'îlot Renaudin est incompatible avec les travaux à réaliser par GrandAngoulême sur les espaces publics.

Le montant du présent avenant en plus-value est de **7 130 € HT**.

Le présent avenant fait passer le montant du marché de 152 368 € HT à 159 498 € HT, ce qui représente une augmentation de 4,68 %.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 au lot 5 « Electricité, éclairage public» ayant pour objet des prestations supplémentaires, pour un montant en plus-value de 7 130 € HT.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Monsieur Bertrand GERARDI conseiller délégué membre du bureau en charge de la commande publique, à signer l'avenant n° 1.

D'IMPUTER la dépense au budget principal sur l'AP/CP n°14 secteur gare pour les travaux d'espaces publics de la gare et sur l'AP/CP n°16 pour le parvis ouest.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u> 10 novembre 2021	<u>Affiché le :</u> 10 novembre 2021